

## COMPTE-RENDU DU COMITÉ TECHNIQUE LOCAL DE LA DISI PAYS DU CENTRE DU 11 JUILLET 2017.

L'ordre du jour :

- Adoption du nouveau règlement intérieur de l'ESI Clermont-Ferrand (régime des horaires variables) ;
- Présentation des résultats du baromètre social 2016 (enquête IPSOS);
- Transformations d'emplois .

Cette réunion était présidée par M Chapon assisté par Mme Cazenave, Mr Choulant et la responsable de l'ESI Nevers (les responsables des ESI Clermont-Fd et Limoges excusés).

La CGT était représentée par : Baldo Pascale et Reix Francis en qualité de titulaires,  
Chomette Gilles et Marcel Sylvie en qualité d'experts.

### **En préambule, vos représentants CGT ont lu la déclaration ci-dessous :**

*« Monsieur Le Président, nous allons tenir notre premier CTL depuis la mise en place d'un nouveau gouvernement et d'une nouvelle assemblée nationale.*

*Les médias annoncent le début d'une nouvelle ère.*

*Pour la CGT, une précision s'impose !*

*Nous sommes bien dans un contexte connu, celui d'un ultra-libéralisme galopant !*

*Le 1<sup>er</sup> acte : mener la guerre au monde du travail, aux salariés avec une loi de travail que nous qualifierons de « XXL », loi qui passerait par ordonnances...un déni de démocratie !*

*La CGT revendique une législation du travail renforçant les droits de l'ensemble du monde du travail et dénonce l'idée selon laquelle les droits collectifs seraient responsables du chômage !*

*Pour la CGT, cette loi travail concerne l'ensemble des salariés du privé, les fonctionnaires et les agents de la DGFIP.*

*La preuve : l'axe central de cette loi est de remettre en cause le code du travail, détruire la négociation au niveau des branches et donc au niveau national. Cela fait largement écho à ce que nous dénonçons et combattons de la part de la DGFIP : la destruction méthodique des règles de gestion nationales, pour laisser la place à l'arbitraire des directeurs locaux, comparable à l'accord d'entreprise dans le privé.*

*Suite au rapport de la cour des comptes, le gouvernement n'a qu'un seul mot d'ordre « réduire les dépenses publiques », par contre aucun mot sur la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale.*

*Dès lors, c'est clair il n'y a pas de volonté politique de mener cette lutte pour renforcer le contrôle sur les deniers publics et assurer la rentrée dans les caisses de l'État des milliards non déclarés et fraudés par les entreprises.*

*La CGT ne détaillera pas toutes les exonérations et aides en tout genre mais rappellera juste les 20 milliards du CICE donner à fonds perdus aux entreprises, CICE qui devait créer 1 million d'emplois !*

*Le discours du gouvernement est intolérable car avec sa logique de recherche d'économie qui va trinquer de nouveau ? : Les fonctionnaires et citoyens.*

*Le ministre de l'action et des comptes publics vient d'annoncer :*

*- le gel du point d'indice jusqu'au moins 2018. Comme si le 1,2 % après une perte de plus de 10 % était un cadeau indécent !*

*- le rétablissement du jour de carence pour les agents de la fonction publique à partir de janvier 2018 ce qui représente une véritable insulte. Son instauration revient à considérer chaque malade comme suspect de fraude et*

*les médecins comme des pourvoyeurs d'arrêts de complaisance !*

*C'est sans compter, également, sur l'annonce de la disparition de 120 000 fonctionnaires dont 50 000 pour la Fonction Publique d'État. Combien pour la DGFIP ?*

*Déjà, la CGT appelle le 12 septembre tous les agents des Finances Publiques à être en grève et dans les manifestations avec tous les salariés du privé et du public, pour défendre le code du travail, pour donner des moyens au service public et améliorer leurs droits, leurs garanties, leur rémunération et leurs conditions de travail.*

*Concernant la réunion d'aujourd'hui, les élu-e-s CGT veulent savoir : pourquoi, au 11 juillet, nous n'avons pas encore eu connaissance du Tableau de bord de Veille Sociale ?*

*Le TBVS est une photographie de l'état de notre direction.*

*Son étude concomitante avec celle des résultats de l'enquête menée par IPSOS permettrait **de mettre en évidence les points urgents à améliorer.** »*

### Réponses du directeur :

Il n'a pas tenu à s'exprimer sur les aspects politiques. Néanmoins, il a souligné que:

- le président de la république et le nouveau parlement ont été élus par l'ensemble des Français. C'est un vote démocratique qu'il faut respecter.

**=> la CGT a une analyse plus fine : il faut s'interroger sur le nombre record de votes blancs ainsi que sur le taux de l'abstention.**

- des avancées dans la fonction publique ont eu lieu avec une augmentation de 2 % de la masse salariale. La mise en œuvre de PPCR (jusqu'en 2020) représente 2 à 2,5 Mds d'euros.

- des lois ont été votées pour lutter contre la fraude fiscale en donnant plus de pouvoir aux vérificateurs, mais il reste encore énormément à faire dans ce domaine.

**=> la CGT a dénoncé le manque de volonté politique d'une véritable vérification de la distribution des deniers publics aux entreprises (CICE, CIR...). Pour exemple récent, la frilosité des députés européens d'imposer une transparence fiscale (cf décision du parlement européen du 4 juillet 2017: <http://www.financespubliques.cgt.fr/content/transparence-fiscale-plutot-les-multinationales-que-les-citoyens-pour-le-parlement-europeen>)**

- le tableau de bord de veille sociale (TBVS) devrait en effet être étudié en même temps que les résultats du baromètre social. Ce tableau ne pourra être à l'ordre du jour que du prochain CTL car du retard a été pris dans sa réalisation. Le Président s'est engagé à le traiter en relation avec le DUERP.

### **1) Adoption du nouveau règlement intérieur de l'ESI Clermont-Ferrand:**

Résultats de la consultation des agents pour le choix des plages horaires fixes et variables :

\* 110 agents pour l'amplitude horaire 7h-18h30

\* 19 agents pour l'amplitude horaire 7h30-19h

\* 18 agents ne se sont pas prononcés

19 agents (soit en équipe, soit au forfait) n'étaient pas concernés par le vote.

**L'ensemble des élus du personnel a donc voté « pour » ce nouveau règlement intégrant l'amplitude horaire de travail de 7h à 18h30. Il s'appliquera au 1<sup>er</sup> septembre 2017.**

Certains agents doivent faire face à certaines situations non prévues dans ce règlement. La CGT a donc interrogé le président sur les cas suivants:

- travailler au-delà de 18h30 => l'agent doit badger en partant et le temps sera réintégré à son compteur.
- interventions le samedi => elles ne rentrent pas dans le cadre des horaires variables et sont donc considérées en heures supplémentaires ou en récupération.
- en cas de dépassement de 10 heures de travail sur une journée => nécessité de le signaler au chef de service pour effectuer la régularisation dans le compteur.

## **2) Présentation des résultats du baromètre social 2016 :**

Le baromètre social est effectué tous les 18 mois. De façon générale, les résultats restent stables par rapport au précédent avec un taux de participation de 37 % pour la DISI Pays du Centre. La direction considère satisfaisant ce taux.

**L'analyse de la CGT est différente : « on ne doit pas se satisfaire de cette participation et s'interroger pourquoi si peu d'agents répondent. Pensent-ils que ça ne sert à rien, que rien ne changera ? »**

Suite à l'étude des réponses aux 25 questions, la CGT a alerté le président sur les points suivants:

- **la quantité de stress liée au travail: 72 % des agents sont moyennement à très stressés. En augmentation de 7 points par rapport à l'enquête précédente. Une surveillance s'impose donc.**
- **le pessimisme est de rigueur sur l'avenir de la DGFIP : les agents souhaitent rester dans leur direction mais sont très inquiets sur le futur des services.**
- **le rythme de changement est très mal ressenti : 40 % des agents le jugent trop rapide. En hausse de 12 points ! Une attention est appelée sur l'anticipation, sur la formation...**
- **si les relations des agents avec leur hiérarchie directe sont en nette progression, on ne peut pas en dire de même avec la direction.**

**L'analyse faite est que les directions sont déconnectées du travail concret fait dans les services. Les agents se sentent incompris et surtout les moyens ne suivent pas pour faire le travail d'où une détérioration des indicateurs.**

La rémunération, les possibilités d'évolution de carrière et l'organisation interne en liaison avec les méthodes de travail sont les 3 points prioritaires que les agents jugent importants d'améliorer.

**La CGT est intervenue afin d'expliquer l'importance de donner du sens au travail fait. Il faut se poser les bonnes questions sur l'organisation et l'évolution interne, sur l'importance de la gestion de « l'humain ».**

**Le sentiment est qu' « en haut » (au niveau de la DG) rien ne bouge alors que les agents dans les services se battent tous les jours pour mener à bien leurs missions.**

**Avec les actions menées par le CHSCT, on essaie d'améliorer les conditions de travail. Mais ce n'est pas satisfaisant. La direction nationale doit mener des actions concrètes pour gérer les conditions de travail, car le faire seulement en local n'est pas suffisant : cela équivaut à mettre un petit pansement sur une plaie béante !**

**Tant que les suppressions d'emplois continuent et que les moyens financiers baissent chaque année, les conditions de travail des agents ne pourront que se dégrader.**

**Les élu-e-s CGT tiennent à disposition des agents intéressés les documents du baromètre social.**

### **3) Transformations d'emplois :**

- Transfert d'un emploi B administratif du siège de la DISI à l'ESI de Clermont-Fd.
- Transfert d'un emploi d'IDIV PSE de classe normale de l'ESI de Clermont-Fd au Service des Systèmes d'Information (SSI), c'est à dire un emploi « redonné » en national pour qu'il puisse être redistribué à une autre direction locale.

**L'ensemble des élu-e-s a unanimement refusé de voter sur ces transferts.**

En outre, les élu-e-s ont dénoncé que :

- **l'administration cherche à vider certains services qu'elle projette de fermer.**

**Plusieurs exemples dans les DDFIP et DRFIP corroborent nos inquiétudes sur l'avenir de notre direction.**

- **cette gestion de pénurie d'emplois peut être la cause de situations humaines difficiles. Les directions essaient de gérer avec « les moyens du bord », alors qu'il serait essentiel d'appliquer une gestion plus humaine pour les mutations internes et nationales.**

**Est-ce que notre direction va fusionner avec une autre DISI ?**

Le Président n'a aucune information sur une telle évolution mais en parallèle défend les mutualisations de certaines missions transverses. Par exemple, l'encadrement de la nouvelle division assistance (CID Auvergne, AT ordonnateur, SIL) sera assuré par la responsable de Parlette. Elle ne s'occupera plus de l'Intex, ni de l'Exploitation Gestion Publique.

**La CGT a demandé d'avoir connaissance des demandes de changement de service.**

Le Président est d'accord, mais il laisse chaque responsable d'ESI communiquer avec les représentants des personnels de leur établissement. Par contre il vérifiera que les 3 ESI procèdent à l'identique sur ce sujet.

### **4) Questions diverses :**

**La CGT a demandé :**

- **un point sur la prestation de la société de nettoyage (déjà demandé au CTL du 2 mai)**

Devra être fait prochainement.

- **un point sur l'avancée du dossier de réfection du restaurant administratif de Guichard avec les conséquences possibles suite aux annonces gouvernementales concernant les coupes budgétaires.**

Suite à un nouveau devis (250 000€) moins onéreux que le premier, la demande de crédit a été envoyée à la centrale. Le Président est optimiste sur la réponse attendue. Il confirme la durée des travaux de 4 à 5 mois qui nécessitera une fermeture du restaurant. Les personnels berkani seront soit à disposition d'autres restaurants administratifs soit la direction leur confiera quelques travaux au sein de l'ESI.

Pour les rationnaires, 2 solutions seraient possibles : convention avec des restaurants proches de l'ESI, attribution de chèques restaurant (solution qui reste en attente d'une décision de la centrale).

Un point a été demandé sur la mission de saisie des fiches hypothécaires (Fidji stock).

=> une partie de cette saisie sera effectivement confiée à des salariés d'une société privée.

Au niveau national, la DGFIP (bureau SI-2A) a fait appel à un prestataire externe, la société KERN-RH. Avec ce renfort, la direction générale espère terminer la saisie dans 2 à 3 ans. Une expérimentation est actuellement menée à l'ESI des Mouettes à Rouen.

Dans notre direction, 2 ESI sont concernés : Nevers (10 personnes) et Clermont-Fd (5 personnes).

L'Administration fournit les locaux et le matériel informatique. A Nevers, ces salariés seront installés dans un bureau à part. A Clermont-Fd, un espace dans la salle du service ADO (site Guichard) leur sera dédié. La gestion RH de ces personnes ne sera pas effectuée par l'administration.

**Quid de la formation ? Quid du suivi ? Quid de la déontologie ? Quid de la convention passée avec l'administration donc quid de la qualité et quantité demandées ? Quid du coût financier ? Quid des conditions de travail de ces salariés ?**

À nos différentes questions, le Président a repoussé ses réponses à septembre, car il n'a pas plus d'informations (!) À cette date, toutes les modalités devraient être fixées directement entre la société externe et les responsables d'ESI. Il a précisé qu'au sein de cette équipe d'intervenants extérieurs il y aurait un superviseur. Pour information, cette externalisation interviendra dans toutes les DISI.

**La CGT a dénoncé cette opération d'externalisation alors que d'autres restrictions budgétaires sont annoncées. L'Administration préfère externaliser au lieu de résorber les emplois vacants et de créer des postes supplémentaires !**

***Vos représentants CGT pour cette réunion :***

*Titulaires => Pascale BALDO (ESI Clermont-Fd) et Francis REIX (ESI Limoges)  
Experts => Sylvie MARCEL (ESI Nevers) et Gilles CHOMETTE (ESI Clermont-Fd)*

**Si vous désirez avoir des précisions sur les points traités lors de ce CTL, ne pas hésiter à nous contacter !**

**Vos élu-e-s CGT se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.**

**Tracts et compte-rendu sont en ligne sur :  
<http://www.financespubliques.cgt.fr/631/>**